

Le conseil de la MRC de Lotbinière adopte son budget 2022 et nomme les nouveaux membres de son comité administratif

Sainte-Croix, le 30 novembre 2021 – Lors de la séance régulière du 24 novembre 2021, le conseil des maires de la MRC de Lotbinière a adopté un budget équilibré pour l'année 2022. Celui-ci, totalisant 7 774 837 \$, représente une augmentation de 10,8 % par rapport à 2021.

Cette augmentation s'explique principalement du fait que plusieurs projets subventionnés sont en cours, tels que le réseau *Accès entreprise Québec* (AEQ), le *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* (PSMMPI) de même que la construction de la nouvelle plateforme de compostage. Les quotes-parts municipales augmenteront quant à elles de 2,9 %.

Lors de cette même séance, le comité administratif 2022 a été désigné : M. Normand Côté, préfet de la MRC et maire de Saint-Flavien, M. Bernard Fortier, préfet suppléant et maire de Saint-Janvier-de-Joly, Mme Denise Poulin, mairesse de Saint-Édouard-de-Lotbinière, M. Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire ainsi que M. Robert Samson, maire de Saint-Gilles.

- 30 -

Source:
Karine Thomassin
Conseillère - Communications
418 926-3407, poste 242
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :
Stéphane Bergeron
Directeur général
418 926-3407
stephane.bergeron@mrclotbiniere.org

